

**Bulletin Municipal Officiel**

**N° 160**

**OCTOBRE-NOVEMBRE 2014**

**Actes administratifs**  
**Arrêtés du Maire**

**Sommaire**

Urbanisme .....	2
Circulation .....	6
Sécurité.....	10
Affaires économiques .....	11
Direction de la commande publique.....	12

**Urbanisme**

DP 69 266 14 0205 accordée tacitement le 02 octobre 2014  
Sci Krüger Immobilier – Monsieur CHAFAI Noreddine  
Une DP a été accordée tacitement à la Sci Krüger Immobilier pour le changement de destination d'une partie d'un local artisanal en local associatif au 171 rue Yvonne Chanu

Le maire

DP 69 266 14 0158 accordée le 03 octobre 2014  
Monsieur FRADIN Etienne  
Une DP a été accordée à monsieur Etienne FRADIN pour la pose de deux fenêtres de toit au 23 rue docteur Ollier

Le maire

DP 69 266 14 0253 accordée le 03 octobre 2014  
SCI ORGANDI – Monsieur LAROSE Jean-Christophe  
Une DP a été accordée à la Sci ORGANDI pour une division parcellaire au 48 rue Decombreroussei (Ilôt O)

Le maire

DP 69 266 14 0272 accordée tacitement le 06 octobre 2014  
Monsieur BRUET Nicolas  
Une DP a été accordée tacitement à monsieur Nicolas BRUET pour l'installation d'un climatiseur en toiture au 33 cours Emile Zola

Le maire

DP 69 266 14 0277 accordée le 06 octobre 2014  
Monsieur GIROUD Jean  
Une DP a été accordée à monsieur Jean GIROUD pour le percement de la façade pour l'installation de chaudières à ventouses au 22 cours Tolstoï

Le maire

DP 69 266 14 0297 accordée le 08 octobre 2014  
Monsieur DIAQUIN Nicolas  
Une DP a été accordée à monsieur Nicolas DIAQUIN pour la pose de deux fenêtres de toit au 103 cours Tolstoï

Le maire

DP 69 266 14 0298 accordée le 08 octobre 2014  
Monsieur VENDITELLI Nicolas  
Une DP a été accordée à monsieur Icolas VENDITELLIN pour la construction d'un abri de jardin au 3 rue maréchal Foch

Le maire

DP 69 266 14 0301 accordée le 09 octobre 2014  
Monsieur BOUAMRANE Ahmed  
Une DP a été accordée à monsieur Ahmed BOUAMRANE pour la création d'une fenêtre de toit et l'agrandissement d'une autre au 4 impasse des Sœurs

Le maire

DP 69 266 14 0267 accordée tacitement le 13 octobre 2014  
AIR RHONE ALPES – Monsieur CHABROLLE Alain  
Une DP a été accordée tacitement à AIR RHONE ALPES pour la construction d'une cabine de mesure de la qualité de l'air boulevard Laurent Bonnevat (RD 383)

Le maire

DP 69 266 14 0280 accordée le 13 octobre 2014  
Entreprise THABUIS – Monsieur MOHAMADI Abdel  
Une DP a été accordée à l'entreprise THABUIS pour le ravalement de façades au 186 cours Emile Zola

Le maire

DP 69 266 14 0287 accordée le 13 octobre 2014  
Commune de Villeurbanne  
Une DP a été accordée à la commune de Villeurbanne pour la mise en accessibilité du bâtiment, la création d'un ascenseur, le ravalement des façades au 14 place Jules Grandclément

Le maire

DP 69 266 14 0241 accordée le 15 octobre 2014  
Madame GODEFROY Aude  
Une DP a été accordée à madame Aude GODEFROY pour l'extension d'une maison individuelle au 5 impasse Richelieu

Le maire

DP 69 266 14 0281 accordée tacitement le 15 octobre 2014  
Madame KABBANI-SEWERA Férial

Une DP a été accordée tacitement à madame Férialé KABBANI-SEWERA pour l'extension d'une maison, la démolition et la construction d'un garage au 55 rue Douaumont

Le maire

DP 69 266 14 0284 accordée le 15 octobre 2014

Madame AHERFI Lesly

Une DP a été accordée à madame Lesly AHERFI pour la transformation d'un garage en un logement et la modification de la façade au 58 rue Alexandre Boutin (lot 24)

Le maire

DP 69 266 14 0285 accordée le 15 octobre 2014

Monsieur AHERFI Enzo

Une DP a été accordée à monsieur Enzo AHERFI pour la transformation d'un garage en un logement et la modification de la façade au 58 rue Alexandre Boutin (lot 21)

Le maire

DP 69 266 14 0286 accordée le 15 octobre 2014

CSOL 1 Snc – Monsieur AUTAN Ludovic

Une DP a été accordée à la Snc CSOL 1 pour l'installation de garde-corps de sécurité avec panneaux photovoltaïques en toiture au 84 rue Louis Becker

Le maire

DP 69 266 14 0271 accordée le 17 octobre 2014

Commune de Villeurbanne

Une DP a été accordée à la commune de Villeurbanne pour la réfection de la clôture et l'aménagement paysager au 33-35 rue Louis Armand

Le maire

DP 69 266 14 0278 accordée tacitement le 17 octobre 2014

Madame VERNIER Annick

Une DP a été accordée tacitement à madame Annick VERNIER pour l'aménagement de combles et la modification de façade au 11 impasse des Lilas

Le maire

DP 69 266 14 0282 accordée tacitement le 17 octobre 2014

Communauté urbaine de Lyon

Une DP a été accordée tacitement à la communauté urbaine de Lyon pour la création de deux auvents au 1 bis rue de la Ligne de l'Est

Le maire

DP 69 266 14 0288 accordée le 17 octobre 2014

Monsieur BRUNET Daniel

Une DP a été accordée à monsieur Daniel BRUNET pour le changement de destination d'un entrepôt en un logement au 2 bis cours de la République

Le maire

DP 69 266 14 0289 accordée le 17 octobre 2014

Monsieur GIOUD Benjamin

Une DP a été accordée à monsieur Benjamin GIOUD pour l'agrandissement d'une fenêtre, l'installation d'un garde-corps en toiture et la démolition d'une cheminée au 18 rue Louis Ducroize

Le maire

DP 69 266 14 0291 accordée le 17 octobre 2014

Monsieur HASSI Akim

Une DP a été accordée à monsieur Akim HASSI pour une division parcellaire au 29 rue Frédéric Faÿs

Le maire

DP 69 266 14 0300 accordée le 17 octobre 2014

Madame WROBEL Agnès

Une DP a été accordée à madame Agnès WROBEL pour la modification de façades, l'isolation par l'extérieur et le ravalement de façade au 33 rue Cyprian

Le maire

DP 69 266 14 0302 accordée le 17 octobre 2014

Monsieur JAMBON Patrick

Une Dp a été accordée à monsieur Patrick JAMBON pour la pose de deux fenêtres de toit au 46 rue Jean-Claude Vivant

Le maire

DP 69 266 14 0306 accordée le 21 octobre 2014

Monsieur MOREL Cédric

Une DP a été accordée à monsieur Cédric MOREL pour le remplacement de menuiseries en façades sud et ouest, la pose d'une souche inox et d'une chatière brune en toiture au 11 rue Hector Berlioz

Le maire

DP 69 266 14 0293 accordée le 27 octobre 2014

INEO S.A. – Monsieur FAUGERE Emeric

Une DP a été accordée à INEO S.A. pour une division parcellaire au 39 rue de la Soie

Le maire

Dp 69 266 14 0294 accordée le 27 octobre 2014

Est Métropole Habitat – Monsieur VAN STYVENDAEL Cédric

Une DP a été accordée à Est Métropole Habitat pour une division parcellaire au 222 rue Léon Blum

Le maire

DP 69 266 14 0290 accordée le 04 novembre 2014

Sas Les Mûrières – Monsieur GIORGI Constant

Une DP a été accordée à la Sas Les Mûrières pour le ravalement de façades, la réalisation d'un mur végétal, la création d'un ascenseur et l'aménagement extérieur place du commandant Rivière (parcelles BI 37 & 38)

Le maire

DP 69 266 14 0313 accordée le 04 novembre 2014  
Entreprise THABUIS – Monsieur MOHAMADI  
Abdel

Une DP a été accordée à l'Entreprise Thabuis pour  
l'isolation extérieure, le ravalement des façades, le  
remplacement des fenêtres et la mise en place de  
VC en toiture au 6 rue Emile Cheysson

Le maire

DP 69 66 14 0308 accordée le 07 novembre 2014  
Madame ROSSET Isabelle

Une DP a été accordée à madame Isabelle ROSSET  
pour la création d'une porte-fenêtre et la pose d'une  
fenêtre de toit au 275 rue Francis de Pressensé

Le maire

DP 69 266 14 0309 accordée le 07 novembre 2014  
Monsieur ANGUEK Abdelhamid

Une DP a été accordée à monsieur Abdelhamid  
ANGUEK pour la modification de la façade sur rue  
et le ravalement de façades au 71 rue de Fontanières

Le maire

DP 69 266 14 0220 accordée tacitement le 07  
novembre 2014

Monsieur BESSON Jérôme

Une DP a été accordée tacitement à monsieur  
Jérôme BESSON pour le changement de  
destination d'un logement en bureau au 34 rue  
Francis de Pressensé

Le maire

DP 69 266 14 0296 accordée tacitement le 07  
novembre 2014

Monsieur CALUORY Christian

Une DP a été accordée tacitement à monsieur  
Christian CALUORY pour le changement de  
destination d'un local à usage de bureaux en un  
logement au 119 cours Emile Zola

Le maire

DP 69 266 14 0303 accordée le 07 novembre 2014  
Monsieur GAMS Jean-Philippe

Une DP a été accordée à monsieur Jean-Philippe  
GAMS pour le changement de destination d'un  
local artisanal en local de sport au 27 rue Lançon

Le maire

DP 69 266 14 0325 accordée le 13 novembre 2014  
Madame ESCHERMANN Marie

Une DP a été accordée à madame Marie  
ESCHERMANN pour la réfection de la toiture en  
tuiles et l'étanchéité de la toiture terrasse au 18 rue  
colonel Klobb

Le maire

DP 69 266 14 0305 accordée tacitement le 18  
novembre 2014

Monsieur CHAVASSIEUX Eric

Une DP a été accordée à monsieur Eric  
CHAVASSIEUX pour une division parcellaire au  
55 rue des Roses

Le maire

DP 69 266 14 0317 accordée le 18 novembre 2014  
Eurl La Maison d'Alice – Monsieur BRUYAS  
Christian

Une DP a été accordée à Eurl La Maison d'Alice  
pour le remplacement de la menuiserie de l'entrée  
au 3 rue Paul Cambon

Le maire

DP 69 266 14 0318 accordée le 18 novembre 2014  
Monsieur SALEM Mohamed

Une DP a été accordée à monsieur Mohamed  
SALEM pour le remplacement des fenêtres au  
304 bis cours Emile Zola

Le maire

DP 69 266 14 0295 accordée le 20 novembre 2014  
Monsieur BARRIENDOS Stéphane

Une DP a été accordée à monsieur Stéphane  
BARRIENDAOS pour l'extension d'une maison et  
la modification de la façade sud au 14 rue Emile  
Cheysson

Le maire

DP 69 266 14 0319 accordée le 25 novembre 2014  
Monsieur AHERFI Enzo

Une DP a été accordée à monsieur Enzo AHERFI  
pour la transformation d'un garage en un logement  
et la modification de façade au 58 rue Alexandre  
Boutin

Le maire

DP 69 266 14 0320 accordée le 25 novembre 2014  
Madame AHERFI Lesly

Une DP a été accordée à madame Lesly AHERFI  
pour la transformation d'un garage en un logement  
et la modification de façade au 58 rue Alexandre  
Boutin

Le maire

DP 69 266 14 0326 accordée le 25 novembre 2014  
Madame MAGNIN Christine

Une DP a été accordée à madame Christine  
MAGNIN pour la modification de la façade sud, la  
pose de deux fenêtres de toit, la création d'une  
terrasse, la démolition du garage et du auvent au 6  
rue de la Coopérative

Le maire

PC 69 266 13 0025 M02 accordé le 2 octobre 2014  
Snc KAUFMAN & BROAD PROMOTION 1

un PC modificatif a été accordé à la Snc  
KAUFMAN & BROAD pour la démolition  
d'entrepôts de bureaux de commerces et de  
logements et la construction d'un ensemble  
immobilier comprenant 74 logements dont 13

logements sociaux ainsi que la réalisation de 75 places de stationnement en sous-sol au 91-93-95 cours Tolstoï/70 rue P. Verlaine

Le maire

PA 69 266 14 0001 bis accordé le 2 octobre 2014  
SERL Sem

un PA a été accordé à la SERL Sem pour la création de 11 lots à bâtir, de voiries et d'un parc public rue du huit mai 45-avenue R. Salengro-rue Octavie

Le maire

PC 69 266 14 0047 accordé le 3 octobre 2014  
AZINVEST 770 Sarl

un PC a été accordé à AZINVEST 770 Sarl pour la démolition d'un garage et la construction d'une maison d'habitation ainsi que la réalisation de 2 places de stationnement en surface au 61 rue P. Voyant

Le maire

PC 69 266 14 0042 accordé le 14 octobre 2014  
COGEDIM GRAND LYON Snc

un PC a été accordé à COGEDIM GRAND LYON Snc pour la démolition de locaux inoccupés et la construction d'un bâtiment comprenant 55 logements dont 13 logements sociaux ainsi que la réalisation de 53 places de stationnement en sous-sol au 28 rue Lançon

Le maire

PC 69 266 14 0044 accordé le 14 octobre 2014  
M. BUDIN Yannick

un PC a été accordé à M. BUDIN Yannick pour la démolition de cabanes et l'extension d'une maison d'habitation ainsi que la construction d'un garage au 53 rue Douaumont

Le maire

PC 69 266 14 0054 accordé le 27 octobre 2014  
Sci SAVE

un PC a été accordé à Sci SAVE pour la construction d'un bâtiment comprenant 6 logements ainsi que la réalisation de 7 places de stationnement en sous-sol au 28 rue Greuze

Le maire

PC 69 266 14 0034 accordé le 24 octobre 2014  
M. GALLOIS Laurent

un PC a été accordé à M. GALLOIS Laurent pour la construction d'une maison d'habitation au 13 rue L. Lagrange

Le maire

PD 69 266 14 0015 accordé le 14 octobre 2014  
AKERYYS Sasu

Un PD a été accordé à AKERYYS Sasu pour la démolition d'une maison désaffectée au 9 rue professeur P.V. Galtier

Le maire

DP 69 266 14 0290 accordée le 04 novembre 2014

Sas Les Mûrières – Monsieur GIORGI Constant  
Une DP a été accordée à la Sas Les Mûrières pour le ravalement de façades, la réalisation d'un mur végétal, la création d'un ascenseur et l'aménagement extérieur place du commandant Rivière (parcelles BI 37 & 38)

Le maire

DP 69 266 14 0313 accordée le 04 novembre 2014

Entreprise THABUIS – Monsieur MOHAMADI Abdel

Une DP a été accordée à l'Entreprise Thabuis pour l'isolation extérieure, le ravalement des façades, le remplacement des fenêtres et la mise en place de VC en toiture au 6 rue Emile Cheysson

Le maire

DP 69 66 14 0308 accordée le 07 novembre 2014

Madame ROSSET Isabelle

Une DP a été accordée à madame Isabelle ROSSET pour la création d'une porte-fenêtre et la pose d'une fenêtre de toit au 275 rue Francis de Pressensé

Le maire

DP 69 266 14 0309 accordée le 07 novembre 2014

Monsieur ANGUEK Abdelhamid

Une DP a été accordée à monsieur Abdelhamid ANGUEK pour la modification de la façade sur rue et le ravalement de façades au 71 rue de Fontanières

Le maire

DP 69 266 14 0220 accordée tacitement le 07 novembre 2014

Monsieur BESSON Jérôme

Une DP a été accordée tacitement à monsieur Jérôme BESSON pour le changement de destination d'un logement en bureau au 34 rue Francis de Pressensé

Le maire

DP 69 266 14 0296 accordée tacitement le 07 novembre 2014

Monsieur CALUORY Christian

Une DP a été accordée tacitement à monsieur Christian CALUORY pour le changement de destination d'un local à usage de bureaux en un logement au 119 cours Emile Zola

Le maire

DP 69 266 14 0303 accordée le 07 novembre 2014

Monsieur GAMS Jean-Philippe

Une DP a été accordée à monsieur Jean-Philippe GAMS pour le changement de destination d'un local artisanal en local de sport au 27 rue Lançon

Le maire

DP 69 266 14 0325 accordée le 13 novembre 2014  
Madame ESCHERMANN Marie  
Une DP a été accordée à madame Marie  
ESCHERMANN pour la réfection de la toiture en  
tuiles et l'étanchéité de la toiture terrasse au 18 rue  
colonel Klobb

Le maire

DP 69 266 14 0305 accordée tacitement le 18  
novembre 2014  
Monsieur CHAVASSIEUX Eric  
Une DP a été accordée à monsieur Eric  
CHAVASSIEUX pour une division parcellaire au  
55 rue des Roses

Le maire

DP 69 266 14 0317 accordée le 18 novembre 2014  
Eurl La Maison d'Alice – Monsieur BRUYAS  
Christian  
Une DP a été accordée à Eurl La Maison d'Alice  
pour le remplacement de la menuiserie de l'entrée  
au 3 rue Paul Cambon

Le maire

DP 69 266 14 0318 accordée le 18 novembre 2014  
Monsieur SALEM Mohamed  
Une DP a été accordée à monsieur Mohamed  
SALEM pour le remplacement des fenêtres au  
304 bis cours Emile Zola

Le maire

DP 69 266 14 0295 accordée le 20 novembre 2014  
Monsieur BARRIENDOS Stéphane  
Une DP a été accordée à monsieur Stéphane  
BARRIENDAOS pour l'extension d'une maison et  
la modification de la façade sud au 14 rue Emile  
Cheysson

Le maire

DP 69 266 14 0319 accordée le 25 novembre 2014  
Monsieur AHERFI Enzo  
Une DP a été accordée à monsieur Enzo AHERFI  
pour la transformation d'un garage en un logement  
et la modification de façade au 58 rue Alexandre  
Boutin

Le maire

DP 69 266 14 0320 accordée le 25 novembre 2014  
Madame AHERFI Lesly  
Une DP a été accordée à madame Lesly AHERFI  
pour la transformation d'un garage en un logement  
et la modification de façade au 58 rue Alexandre  
Boutin

Le maire

DP 69 266 14 0326 accordée le 25 novembre 2014  
Madame MAGNIN Christine  
Une DP a été accordée à madame Christine  
MAGNIN pour la modification de la façade sud, la

pose de deux fenêtres de toit, la création d'une  
terrasse, la démolition du garage et du auvent au 6  
rue de la Coopérative

Le maire

### Circulation

Arrêté n° C-2014P80 du 9 octobre 2014  
Modification du stationnement avenue Marc  
Sangnier  
L'arrêt et le stationnement sont interdits avenue  
Marc Sangnier, au droit des numéros 3-5, sur 5  
places. Ces dispositions ne sont pas applicables aux  
véhicules d'autopartage Bluely. Le non-respect de  
ces dispositions sera considéré comme abusif et  
gênant et passible de mise en fourrière immédiate.

Didier Vullierme  
adjoint au maire,  
chargé des déplacements urbains  
et de la voirie

Arrêté n° C-2014P81 du 9 octobre 2014  
Modification du stationnement rue Jean-Baptiste  
Clément  
L'arrêt et le stationnement sont interdits rue Jean-  
Baptiste Clément, au croisement avec l'avenue  
Einstein, côté Est, sur 4 places. Ces dispositions ne  
sont pas applicables aux véhicules d'autopartage  
Bluely. Le non-respect de ces dispositions sera  
considéré comme abusif et gênant et passible de  
mise en fourrière immédiate.

Didier Vullierme  
adjoint au maire,  
chargé des déplacements urbains  
et de la voirie

Arrêté n° C-2014P82 du 10 octobre 2014  
Modification du stationnement rue Antonin Perrin  
A compter du 11 octobre 2014, l'arrêté 2007P07 du  
2 janvier 2007 est abrogé.

Didier Vullierme  
adjoint au maire,  
chargé des déplacements urbains  
et de la voirie

Arrêté n° C-2014P83 du 10 octobre 2014  
Modification du stationnement rue Antonin Perrin  
L'arrêt et le stationnement sont interdits rue  
Antonin Perrin, au n° 52, sur 1 place. Toutefois, ces  
dispositions ne sont pas applicables aux titulaires de  
la carte de stationnement prévue à l'article L.241-3-2  
du code de l'action sociale et des familles. Le non  
respect de ces dispositions sera considéré comme  
abusif et gênant et passible de mise en fourrière  
immédiate.

Didier Vullierme  
adjoint au maire,  
chargé des déplacements urbains  
et de la voirie

Arrêté n° C-2014P84 du 13 octobre 2014  
Modification du stationnement rue du Professeur Calmette  
L'arrêt et le stationnement sont interdits rue du Professeur Calmette au n° 2 sur 15 mètres. Ces dispositions ne sont pas applicables aux véhicules de transports en commun. Le non-respect de ces dispositions sera considéré comme abusif et gênant et passible de mise en fourrière immédiate.

Didier Vullierme  
adjoint au maire,  
chargé des déplacements urbains  
et de la voirie

Arrêté n° C-2014P85 du 13 octobre 2014  
Modification du stationnement rue Bourgchanin  
L'arrêt et le stationnement sont interdits rue Bourgchanin au n° 9 sur 15 mètres. Ces dispositions ne sont pas applicables aux véhicules de transports en commun. Le non-respect de ces dispositions sera considéré comme abusif et gênant et passible de mise en fourrière immédiate.

Didier Vullierme  
adjoint au maire,  
chargé des déplacements urbains  
et de la voirie

Arrêté n° C-2014P86 du 13 octobre 2014  
Modification du stationnement rue Deauville  
Le stationnement est interdit rue Deauville, côté pair, dans sa partie comprise entre la rue Pierre Voyant et le n° 4, sur un emplacement de 10 mètres. Le non-respect de ces dispositions sera considéré comme abusif et gênant et passible de mise en fourrière immédiate.

Didier Vullierme  
adjoint au maire,  
chargé des déplacements urbains  
et de la voirie

Arrêté n° C-2014P87 du 13 octobre 2014  
Modification du stationnement rue Pierre Voyant  
Le stationnement est interdit rue Pierre Voyant, des deux côtés, dans sa partie comprise entre la rue Deauville et la rue du Professeur Calmette. Le non-respect de ces dispositions sera considéré comme abusif et gênant et passible de mise en fourrière immédiate.

Didier Vullierme  
adjoint au maire,  
chargé des déplacements urbains  
et de la voirie

Arrêté n° C-2014P88 du 13 octobre 2014  
Modification du stationnement rue Louis Galvani  
Le stationnement est interdit rue Louis Galvani, des deux côtés, dans sa partie comprise entre la rue Deauville et la rue Paul Gojon. Le non-respect de

ces dispositions sera considéré comme abusif et gênant et passible de mise en fourrière immédiate

Didier Vullierme  
adjoint au maire,  
chargé des déplacements urbains  
et de la voirie

Arrêté n° C-2014P90 du 13 octobre 2014  
Modification du stationnement cours Tolstoï  
L'arrêt et le stationnement sont interdits cours Tolstoï au n° 132, sur 3,50 mètres. Toutefois, ces dispositions ne sont pas applicables aux titulaires de la carte de stationnement prévue à l'article L.241-3-2 du code de l'action sociale et des familles. Cet arrêté annule et remplace l'arrêté 2002P2119 du 3 décembre 2002. Le non-respect de ces dispositions sera considéré comme abusif et gênant et passible de mise en fourrière immédiate.

Didier Vullierme  
adjoint au maire,  
chargé des déplacements urbains  
et de la voirie

Arrêté n° C-2014P91 du 13 octobre 2014  
Modification du stationnement rue Jean Jaurès  
A compter du 14 octobre 2014, l'arrêté 2008P110 du 15 janvier 2008 est abrogé.

Didier Vullierme  
adjoint au maire,  
chargé des déplacements urbains  
et de la voirie

Arrêté n° C-2014P92 du 13 octobre 2014  
Modification du stationnement rue Jean Jaurès  
Les véhicules de livraison ont un emplacement réservé sur 5 rue Jean Jaurès, côté Nord, au droit du n° 15. Ces dispositions sont applicables du lundi au samedi de 7 heures à 19 heures. Le non-respect de ces dispositions sera considéré comme abusif et gênant et passible de mise en fourrière immédiate.

Didier Vullierme  
adjoint au maire,  
chargé des déplacements urbains  
et de la voirie

Arrêté n° C-2014P93 du 17 octobre 2014  
Modification du stationnement avenue Roberto Rossellini  
A compter du 18 octobre 2014, l'arrêté 2010P55 du 18 juin 2010 est abrogé.

Didier Vullierme  
adjoint au maire,  
chargé des déplacements urbains  
et de la voirie

Arrêté n° C-2014P94 du 17 octobre 2014  
Modification du stationnement avenue Roberto Rossellini  
Les véhicules de livraison ont un emplacement réservé sur 3,50 mètres (1 place en talon) angle allée

Athéna. Ces dispositions sont applicables du lundi au samedi de 7 heures à 19 heures. Le non-respect de ces dispositions sera considéré comme abusif et gênant et passible de mise en fourrière immédiate.

Didier Vuillierme  
adjoint au maire,  
chargé des déplacements urbains  
et de la voirie

Arrêté n° C-2014P95 du 17 octobre 2014  
Modification du stationnement allée Athéna  
L'arrêt et le stationnement sont interdits Allée Athéna, au n° 2, sur 1 place. Toutefois, ces dispositions ne sont pas applicables aux titulaires de la carte de stationnement prévue à l'article L.241-3-2 du code de l'action sociale et des familles. Le non-respect de ces dispositions sera considéré comme abusif et gênant et passible de mise en fourrière immédiate.

Didier Vuillierme  
adjoint au maire,  
chargé des déplacements urbains  
et de la voirie

Arrêté n° C-2014P96 du 29 octobre 2014  
Modification du stationnement rue Clos Poncet  
A compter du 30 octobre 2014 l'arrêté 2014P77 du 16 septembre 2014 est abrogé.

Didier Vuillierme  
adjoint au maire,  
chargé des déplacements urbains  
et de la voirie

Arrêté n° C-2014P97 du 29 octobre 2014  
Modification du stationnement rue Clos Poncet  
L'arrêt et le stationnement sont interdits rue Clos Poncet, au n° 2, sur 1 place. Toutefois, ces dispositions ne sont pas applicables aux titulaires de la carte de stationnement prévue à l'article L.241-3-2 du code de l'action sociale et des familles. Le non-respect de ces dispositions sera considéré comme abusif et gênant et passible de mise en fourrière immédiate.

Didier Vuillierme  
adjoint au maire,  
chargé des déplacements urbains  
et de la voirie

Arrêté n° C-2014P98 du 29 octobre 2014  
Modification du stationnement rue Pascal  
L'arrêt et le stationnement sont interdits rue Pascal, face au débouché de la rue Clos Poncet, côté Est, sur 1 place. Toutefois, ces dispositions ne sont pas applicables aux titulaires de la carte de stationnement prévue à l'article L.241-3-2 du code de l'action sociale et des familles. Le non-respect de ces dispositions sera considéré comme abusif et gênant et passible de mise en fourrière immédiate.

Didier Vuillierme  
adjoint au maire,  
chargé des déplacements urbains  
et de la voirie

Arrêté du Maire présumant une voie privée, biens vacant et sans maître

La voie privée petite rue de la Poudrette sise sur le territoire de Villeurbanne, présumée sans maître, est susceptible de faire l'objet d'un transfert dans le domaine de la Commune de Villeurbanne.

Didier Vuillierme  
adjoint au maire,  
chargé des déplacements urbains  
et de la voirie

Arrêté n° C-2014P99 du 3 novembre 2014  
Modification du stationnement allée du Frère Benoit

Le stationnement est interdit côté Ouest. Le non-respect de ces dispositions sera considéré comme abusif et gênant et passible de mise en fourrière immédiate.

Didier Vuillierme  
adjoint au maire,  
chargé des déplacements urbains  
et de la voirie

Arrêté n° C-2014P100 du 12 novembre 2014  
Modification de la circulation rue François Jacob  
Un sens unique est institué dans le sens de la rue Charles Robin, vers l'impasse Martin, dans le sens Nord / Sud. Il est créé une bande cyclable dans le sens contraire de circulation, réservée exclusivement aux cycles à deux ou trois roues rue François Jacob. A l'intersection de la rue François Jacob et l'impasse Pellet, les conducteurs de cycles circulant sur la rue François Jacob sont tenus de céder le passage aux autres véhicules. La vitesse maximale est fixée à 30 km / h dans sa partie comprise entre la rue Charles Robin et l'impasse Martin. Le stationnement est interdit rue François Jacob, dans sa partie comprise entre l'impasse Pellet et l'impasse Martin. Le non-respect de ces dispositions sera considéré comme abusif et gênant au sens de l'article R.417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate.

Didier Vuillierme  
adjoint au maire,  
chargé des déplacements urbains  
et de la voirie

Arrêté n° C-2014P101 du 24 novembre 2014  
Avenue Général Leclerc  
A compter du 25 novembre 2014, l'arrêté 2013P138 du 10 décembre 2013 est abrogé.

Didier Vuillierme  
adjoint au maire,  
chargé des déplacements urbains  
et de la voirie

Arrêté n° C-2014P102 du 24 novembre 2014  
Modification du stationnement rue Guillotte  
Les véhicules de livraison ont un emplacement réservé sur 15 mètres, au n° 23. Ces dispositions sont applicables du lundi au samedi, de 7 heures à 19 heures. Le stationnement de tout autre véhicule à l'emplacement réservé est interdit. Le non-respect de ces dispositions sera considéré comme abusif et gênant au sens de l'article R.417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate.

Didier Vullierme  
adjoint au maire,  
chargé des déplacements urbains  
et de la voirie

Arrêté n° C-2014P103 du 25 novembre 2014  
Rue de la Marne  
A compter du 26 novembre 2014, l'arrêté 2014P8 du 20 février 2014 est abrogé.

Didier Vullierme  
adjoint au maire,  
chargé des déplacements urbains  
et de la voirie

Arrêté n° C-2014P104 du 25 novembre 2014  
Modification du stationnement rue de la Marne  
Stationnement interdit côté pair, sur 8 mètres, à partir du n° 18 en direction de la rue de la Somme. Le non-respect de ces dispositions sera considéré comme abusif et gênant et passible de mise en fourrière immédiate.

Didier Vullierme  
adjoint au maire,  
chargé des déplacements urbains  
et de la voirie

Arrêté n° C-2014P105 du 26 novembre 2014  
Modification du stationnement cours Tolstoï  
Les véhicules de livraison ont un emplacement réservé sur 7 mètres, au n° 10. Ces dispositions sont applicables du lundi au samedi, de 7 heures à 19 heures. Le non-respect de ces dispositions sera considéré comme abusif et gênant au sens de l'article R.417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate.

Didier Vullierme  
adjoint au maire,  
chargé des déplacements urbains  
et de la voirie

Arrêté n° C-2014P106 du 26 novembre 2014  
Modification du stationnement rue Racine  
Stationnement interdit côté impair, dans sa partie comprise entre la rue du 4 Août 1789 et le cours Tolstoï. Le non-respect de ces dispositions sera considéré comme abusif et gênant au sens de l'article R.417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate.

Didier Vullierme  
adjoint au maire,  
chargé des déplacements urbains  
et de la voirie

Arrêté n° C-2014P107 du 27 novembre 2014  
Modification du stationnement rue Hippolyte Kahn  
Les véhicules de livraison ont un emplacement réservé sur 15 mètres, au n° 21. Ces dispositions sont applicables du lundi au samedi, de 7 heures à 19 heures. Le non-respect de ces dispositions sera considéré comme abusif et gênant au sens de l'article R.417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate.

Didier Vullierme  
adjoint au maire,  
chargé des déplacements urbains  
et de la voirie

Arrêté n° C-2014P108 du 27 novembre 2014  
Modification du stationnement rue du docteur Frappaz  
Les véhicules de livraison ont un emplacement réservé sur 15 mètres, entre le n° 7 et le n° 9. Ces dispositions sont applicables du lundi au samedi, de 7 heures à 19 heures. Le non-respect de ces dispositions sera considéré comme abusif et gênant au sens de l'article R.417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate.

Didier Vullierme  
adjoint au maire,  
chargé des déplacements urbains  
et de la voirie

Arrêté n° C-2014P109 du 27 novembre 2014  
Rue Jean Bourgey  
A compter du 28 novembre 2014, l'arrêté 2013P136 du 10 décembre 2013 est abrogé.

Didier Vullierme  
adjoint au maire,  
chargé des déplacements urbains  
et de la voirie

Arrêté n° C-2014P110 du 27 novembre 2014  
Modification du stationnement cours Tolstoï  
Les véhicules de livraison ont un emplacement réservé sur 15 mètres, au n° 25, devant le magasin « L'Eau Vive ». Ces dispositions sont applicables du lundi au samedi, de 7 heures à 19 heures. Le non-respect de ces dispositions sera considéré comme abusif et gênant au sens de l'article R.417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate.

Didier Vullierme  
adjoint au maire,  
chargé des déplacements urbains  
et de la voirie

### Sécurité

Arrêté n° A-085/14 du 01 octobre 2014  
Arrêté d'ouverture d'une manifestation exceptionnelle «salon Studyrama : formations artistiques-tourisme-santé»  
Espace Double Mixte - Domaine Scientifique de la Doua  
sis 19 avenue Gaston Berger à Villeurbanne

Pour le maire,  
Didier Vullierme

Arrêté n° A-086/14 du 01 octobre 2014  
Arrêté d'ouverture d'une manifestation exceptionnelle «salon Studyrama : grandes écoles/formations/carières internationales»  
Espace Double Mixte-Domaine Scientifique de la Doua  
sis 19 avenue Gaston Berger à Villeurbanne

Pour le maire,  
Didier Vullierme

Arrêté n° 087/14 autorisation de travaux 69 266 14 0053 du 06 octobre 2014  
GS Antonin Perrin-maternelle  
Sis 53 rue du docteur Papillon à Villeurbanne

Pour le maire,  
Didier Vullierme

Arrêté n° 088/14 autorisation de travaux 69 266 14 0046 du 06 octobre 2014  
piscine Bouloche  
Sise 90 rue Francis de Pressensé à Villeurbanne

Pour le maire,  
Didier Vullierme

Arrêté n° 089/14 autorisation de travaux 69 266 14 0051 du 06 octobre 2014  
gymnase du Tonkin  
Sis 2 promenade du Lys Orange à Villeurbanne

Pour le maire,  
Didier Vullierme

Arrêté n° 090/14 autorisation de travaux 69 266 14 0048 du 06 octobre 2014  
GS A. Camus + RAM  
Sis 195 rue Jean Voilot à Villeurbanne

Pour le maire,  
Didier Vullierme

Arrêté n° 091/14 autorisation de travaux 69 266 14 0047 du 06 octobre 2014  
maison des sports Raphael de Baros  
Sise 251 cours Emile Zola à Villeurbanne

Pour le maire,  
Didier Vullierme

Arrêté n° A-092/14 du 06 octobre 2014  
Arrêté d'ouverture d'une manifestation exceptionnelle « salon du Pain et du Snacking »  
Espace Double Mixte - Domaine Scientifique de la Doua  
sis 19 avenue Gaston Berger à Villeurbanne

Pour le maire,  
Didier Vullierme

Arrêté n° A-093/14 du 06 octobre 2014  
Arrêté d'ouverture d'une manifestation exceptionnelle « salon Exposition Legos »  
Espace Double Mixte - Domaine Scientifique de la Doua  
sis 19 avenue Gaston Berger à Villeurbanne

Pour le maire,  
Didier Vullierme

Arrêté n° A-094/14 du 6 octobre 2014  
Arrêté d'ouverture d'une manifestation exceptionnelle « salon du Recrutement »  
« Centre de Congrès « Espace Tête d'Or »  
sis 103 boulevard de la bataille de Stalingrad à Villeurbanne

Pour le maire,  
Didier Vullierme

Arrêté n° 095/14 autorisation de travaux 69 266 14 0000 du 06 octobre 2014  
Les Puces du Canal  
Sises 1 rue du Canal à Villeurbanne

Pour le maire,  
Didier Vullierme

Arrêté n° 096/14 autorisation de travaux 69 266 14 0049 du 06 octobre 2014  
Bâtiment « le 1000 »  
Sis 18 rue du Roulet à Villeurbanne

Pour le maire,  
Didier Vullierme

Arrêté n° A-098/14 du 23 octobre 2014  
Levé d'un arrêté de fermeture administrative d'un établissement recevant du public  
« restaurant-bar Charahzed-le Phoenix  
sis 32/34 rue Paul Kruger Villeurbanne

Pour le maire,  
Didier Vullierme

Arrêté n° A-99/14 du 26 octobre 2014  
Arrêté d'ouverture d'une manifestation exceptionnelle « salon Jeunes d'avenirs »  
Espace Double Mixte - Domaine Scientifique de la Doua  
sis 19 avenue Gaston Berger à Villeurbanne

Pour le maire,  
Didier Vullierme

Arrêté n° A-100/14 du 21 octobre 2014  
Levé d'un arrêté de fermeture administrative d'un établissement recevant du public  
« Restaurant le Velvet ex le New Gentleman »  
sis 4 cours de la République Villeurbanne

Pour le maire,  
Didier Vullierme

Arrêté n° A-101/14 du 22 octobre 2014  
Arrêté de fermeture administrative d'un établissement recevant du public  
« collège Henri Barbuse (ex collège des Noirettes, ex collège Jean Villar) »  
sis 15 rue des Jardins Villeurbanne

Pour le maire,  
Didier Vullierme

Arrêté n° A-102/14 du 26 octobre 2014  
Arrêté d'ouverture d'une manifestation exceptionnelle  
« salon Vinomdia champagne et foie gras »  
« Centre de Congrès « Espace Tête d'Or »  
sis 103 boulevard de la bataille de Stalingrad à Villeurbanne

Pour le maire,  
Didier Vullierme

### **Affaires économiques**

---

Arrêté n°29 du 10 septembre 2014  
Madame Nardy Anne Marie du Groupe d'animation Charpennes - Tonkin est autorisée à organiser une vente au déballage le samedi 11 octobre 2014 dans la cour du centre social et sur le mail piéton cours André Philip (entre la rue bat Yam et le rond-point Charpennes.

Jean-Paul Bret  
Maire de Villeurbanne

Arrêté n°30 du 10 septembre 2014  
Monsieur le Ray de l'association des Anciens ASVEL Basket, est autorisé à organiser une vente au déballage (vente des boudins) le samedi 22 novembre 2014, 15 rue Anatole France.

Jean-Paul Bret  
Maire de Villeurbanne

Arrêté n°31 du 18 septembre 2014  
Monsieur Matchelinck du centre social familial Ferrandière, est autorisé à organiser une vente au déballage le samedi 4 octobre 2014 rue Lafontaine.

Jean-Paul Bret  
Maire de Villeurbanne

Arrêté n°32 du 16 octobre 2014  
Monsieur le Ray de l'association des anciens ASVEL Basket, est autorisé à organiser une vente au déballage (vente de de boudins) le samedi 24 janvier 2015, 15 rue Anatole France.

Jean-Paul Bret  
Maire de Villeurbanne

Arrêté n°32 du 16 octobre 2014  
Monsieur le Ray de l'association des anciens ASVEL Basket, est autorisé à organiser une vente au déballage (vente de de boudins) le samedi 24 janvier 2015, 15 rue Anatole France.

Jean-Paul Bret  
Maire de Villeurbanne

**Direction de la commande publique**

Marchés passés selon une procédure adaptée – octobre 2014

numéro de marche	titre	titulaire	montant HT en euros	date de notification
4966	Maîtrise d'œuvre pour l'amélioration thermique du groupe scolaire Jules Ferry	ATELIER LAURENT CHASSAGNE/SYNAPSE CONSTRUCTION/ATELIER D'ARCHITECTURE MAZET	98 500,00	24/10/14
5053	Rénovation de l'éclairage public du boulevard Stalingrad	SERPOLLET SA	Tranche ferme : 125 220,50 Tranche conditionnelle : 195 020,50	07/10/14
5063	Fourniture de filtres de centrales de traitement de l'air, d'aérothermes et de ventilo-convecteurs pour la ville de Villeurbanne	TITANAIR	MAXIMUM ANNUEL : 29 000	10/10/14
5064	Acquisition, mise en œuvre et maintenance d'un système de téléphonie	AVENCALL	SANS MINIMUM SANS MAXIMUM	07/10/14
5073	Groupe scolaire Albert Camus élémentaire : extension du restaurant scolaire, aménagement de deux salles d'activité sous préau, construction d'un préau	MA ARCHITECTURES	102 300,00	24/10/14
5075	Désamiantage, démolition et déconstruction des bâtiments de la propriété chanteur - 53 rue Francis de Pressensé à Villeurbanne	GRAPINET	99 790,00	06/10/14
5079	Réaménagement du cours Emile Zola - éclairage public lot 2 : éclairage	SERPOLLET / EIFFAGE	735 727,95	24/10/14
5081	Réfection de la clôture et réaménagement paysager de l'espace de vie l'Abbe Borde - lot 1 : Terrassement - espaces verts	IDVERDE	127 727,60	03/10/14
5082	Réfection de la clôture et réaménagement paysager de l'espace de vie l'Abbe Borde - lot 2: serrurerie	CITE SERVICES EQUIPEMENTS	34 137,50	03/10/14
5083	Accès opérateur, transport des communications et fourniture de terminaux pour la téléphonie fixe et la flotte mobile pour la Ville de Villeurbanne (lot 01 Accès aux réseaux opérateurs sur l'IPBX principal)	COMPLETEL	SANS MINIMUM SANS MAXIMUM	23/10/14

numéro de marche	titre	titulaire	montant HT en euros	date de notification
5084	Accès opérateur, transport des communications et fourniture de terminaux pour la téléphonie fixe et la flotte mobile pour la Ville de Villeurbanne (lot 02 Accès aux réseaux opérateurs, hors IPBX principal)	COMPLETEL	SANS MINIMUM SANS MAXIMUM	23/10/14
5085	Accès opérateur, transport des communications et fourniture de terminaux pour la téléphonie fixe et la flotte mobile pour la Ville de Villeurbanne (lot 03 Mobilité)	ORANGE SA	SANS MINIMUM SANS MAXIMUM	23/10/14
5109	Mission d'ordonnancement, de pilotage et de coordination pour la restructuration des vestiaires, la requalification de l'accueil et la mise aux normes accessibilité du Centre nautique Etienne Gagnaire	LYONNAISE DE MANAGEMENT ET D'INGENIERIE	33 330,00	03/10/14
5122	Prestation d'audit du parc des copieurs en vue du renouvellement des photocopieurs de la ville de Villeurbanne	INFINITICS	10 200,00	15/10/14
5123	Fourniture et installation de toilettes sèches à lombri -compostage, parc naturel urbain de la Feyssine	SANISPHERE	36 165,00	22/10/14
5155	Contrat de prestations entre la ville de Villeurbanne et les clubs sportifs Villeurbannais dans le cadre de l'accueil périscolaire - Année 2014-2015 - Section escrime	ATHLETIC ESCRIME CLUB VILLEURBANNE	1 237,50	29/10/14
5181	Contrat entre la ville de Villeurbanne et les clubs sportifs villeurbannais dans le cadre de l'accueil périscolaire année 2014 - 2015 Section basket - tennis de table - kinball - hockey	AMICALE LAIQUE ANTONIN PERRIN	3 937,50	14/10/14
5182	Contrat entre la ville de Villeurbanne et les clubs sportifs villeurbannais dans le cadre de l'accueil périscolaire année 2014 - 2015 Section judo	JUDO CLUB DE L'EST LYONNAIS	3 937,50	14/10/14
5194	Contrat de prestations entre la ville de Villeurbanne et les clubs sportifs Villeurbannais dans le cadre de l'accueil périscolaire - Année 2014-2015 - Section rugby	ASVEL RUGBY	4 500,00	27/10/14

Marchés passés selon une procédure adaptée – novembre 2014

numéro de marché	titre	titulaire	montant HT en euros	date de notification
5069	Prestation d'impression feuille à feuille des supports de communication	IMPRIMERIE ALPHA COM IMPRIMERIE FAURITE IMPRIMERIE DELTA	Minimum annuel : 30 000 Maximum annuel : 200 000	18/11/14
5072	Prestation d'accueil des jeunes enfants	LES MINUSCULES DE VILLEURBANNE	Minimum : 189 000 Sans Maximum	06/11/14
5124	Maintenance technique et de propreté de 9 sanitaires publics à nettoyage automatique accessible à tous situés sur la commune de Villeurbanne Lot 01 : maintenance technique	PROTECSAN	Minimum : 20 000 Maximum : 35 000	17/11/14
5125	Maintenance technique et de propreté de 9 sanitaires publics à nettoyage automatique accessible à tous situés sur la commune de Villeurbanne Lot 02 : maintenance propreté	NED SERVICE	Minimum : 15 000 Maximum : 30 000	17/11/14
5145	Mission de maîtrise d'œuvre pour le remplacement de trois ascenseurs de la ville - lot 1 : Centre médico-social Iattoni	ALTEM	3 150,00	03/11/14
5146	Mission de maîtrise d'œuvre pour le remplacement de trois ascenseurs de la ville - lot 2 : Bâtiment-logement du groupe scolaire Louis Pasteur	ALTEM	3 850,00	03/11/14
5147	Mission de maîtrise d'œuvre pour le remplacement de trois ascenseurs de la ville - lot 3 : bâtiment-logement du groupe scolaire Louis Armand	ALTEM	3 500,00	03/11/14
5148	Maîtrise d'œuvre pour le remplacement et la mise en conformité d'un SSI de catégorie A dans l'Institut d'art contemporain	GLM EUDES TECHNIQUES	4 800 Prestation maximum 40 000	24/11/14
5149	Maîtrise d'œuvre pour la mise en conformité de deux sites de la Ville - lot 1 : Groupe scolaire Louis Pasteur	GLM EUDES TECHNIQUES	4 100 Prestation maximum 40 000	24/11/14
5150	Maîtrise d'œuvre pour la mise en conformité de deux sites de la Ville - lot 2 : Groupe scolaire Lazare Goujon	GLM EUDES TECHNIQUES	5 300 Prestation maximum 40 000	24/11/14
5158	Fourniture et mise en œuvre de sols souples dans les squares, crèches et écoles de la ville de Villeurbanne	PAYSAGE 2000	Minimum : 20 000 Maximum : 500 000	07/11/14
5165	Maîtrise d'œuvre pour la requalification du terrain de proximité Bonneterre	CABINET PIERRE ROBIN	11 600,00	13/11/14

numéro de marché	titre	titulaire	montant HT en euros	date de notification
5202	Migration de la gestion d'accueil du public (file d'attente) vers la version 11 et remplacement du matériel nécessaire à cette migration	ESII	Phase 1 : 13 832,50 Phase 2 : 1 672 Phase 3 : 3 845,84 Phase 4 : 6 598,82 Prestations supplémentaires : 1 115 la journée Prestations paramétrage journée hors site : 700 Sur site : 1 115	13/11/14
5203	Contrat maintenance assistance téléphonique destiné à conseiller ou dépanner en cas de problème d'utilisation ou de fonctionnement du système	ELISATH	8 121,45	03/11/14
5205	Contrat de prestations entre la ville de Villeurbanne et les associations socio-éducatives dans le cadre de l'accueil périscolaire - Année 2014-2015	"E DANZA" L'ECRITURE EN ATELIERS	16 200,00	13/11/14